Édito

LE 1ER JUILLET 2025

HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN

Liberté
Égalité
Fraternité

Écologie, décarbonation : nous n'avons pas besoin de reculs, mais d'outils efficaces pour aller de l'avant

Protection des logements contre les risques climatiques, gestion de l'eau raisonnée pour éviter une France à sec, ambition renforcée pour protéger l'Océan, mise à jour du prix du carbone pour mieux réduire nos émissions… Avec cette nouvelle *note flash* sur le coût de la décarbonation, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan publie sa cinquième étude en trois mois sur la transition écologique, dont j'ai fait une priorité majeure de nos travaux pour les mois à venir.

Car, pour être efficace, une action écologique a besoin de constance et de détermination, de faits et de connaissances, d'idées et de propositions. Nous y contribuons.

Cette note flash apporte une contribution supplémentaire. Au mois de mars dernier, Alain Quinet, après avoir mené pour la troisième fois des travaux approfondis et concertés (économistes, ONG, acteurs économiques, partenaires sociaux…), a publié une version actualisée de la « valeur de l'action pour le climat » – c'est-à-dire le prix d'une tonne de carbone évitée, ce qui permet de choisir les actions de décarbonation les plus rentables pour la collectivité. En 2021, Patrick Criqui, pour France Stratégie, avait estimé, secteur par secteur, les actions de décarbonation les plus efficaces, c'est-à-dire les moins coûteuses par rapport au nombre de tonnes de gaz à effet de serre économisées.

Notre note résume ici quelques pistes essentielles, qui peuvent guider les choix publics et budgétaires. **En tête des actions écologiques les plus efficaces, il y a sans conteste la rénovation énergétique des « passoires thermiques »**, encore au nombre de 5 millions en France.

L'**agroforesterie**, le déploiement des **pompes à chaleur** et le développement des **véhicules électriques** font aussi partie des actions les plus efficaces, justifiant une politique budgétaire ou fiscale de soutien ambitieuse et stable. À l'inverse, à ce stade, les **biocarburants** ou le biométhane ne passent pas le seuil d'efficacité avérée, compte tenu d'un mauvais bilan coût payé/tonne évitée. La **production d'hydrogène** pourrait jouer un rôle dans la décarbonation de l'industrie, mais à plus long terme.

Ce travail d'ensemble, qui sera poursuivi et actualisé régulièrement, porte quelques enseignements. D'abord, une politique écologique peut et doit se fonder sur des évaluations, des chiffrages : **il n'y a pas de contradiction entre rationalité économique et ambition écologique**, la première est au contraire une condition de la seconde, dans un contexte de doutes croissants et de budgets contraints. Ensuite, une perspective de long terme est indispensable pour atteindre la neutralité carbone en 2050 : l**e « yo-yo » législatif ou budgétaire est un danger majeur**. Enfin, une politique écologique ne se mène pas de manière isolée : pour faire des choix de dispositifs, il faut prendre en compte d'autres contraintes ou bénéfices (aménagement du territoire, création d'emplois…), et **y associer dès le départ des mesures de justice et d'acceptabilité sociales** (par exemple le *leasing* social pour les voitures électriques, le soutien à la rénovation des logements modestes…).

Ce travail d'éclairage et de raison, nous le poursuivrons comme un engagement civique vital pour notre avenir.

CLÉMENT BEAUNE
Haut-Commissaire à la Stratégie et au Plan